Compte rendu de la CAP n°2 du 28/11/2017

La CAPL était convoquée pour gérer les mouvements des contrôleurs suite aux fermetures de postes (Les Ulis, Ris Orangis et Limours), aux fusions des SIP de Massy et Yerres au 01/01/18 et à la création du pôle départemental d'enregistrement sur le site d'Etampes au 01/09/18, au transfert du recouvrement de Dourdan au sip d'Arpajon au 01/01/2018, au transfert secteur hôpital d'Orsay à Longjumeau au01/01/2018, à la départementalisation du CDIF de Corbeil au 01/09/2018.

L'intention déclarée de la direction était notamment de permettre aux collègues concernés par les restructurations des pôles enregistrements d'obtenir un poste libre au 01/09/18, sur leur RAN et dans leur mission/structure, avant le passage du mouvement national de mutation 2018. L'ensemble des personnels de catégorie B a été affecté en application de ces règles.

Les collègues ayant effectués des fiches de souhait ont obtenu satisfaction sur leurs demandes mais en changeant tout de même de métier.

Vos élus FO DGFiP 91 se sont donc abstenus sur le vote de ce mouvement.

Si l'anticipation du mouvement local a permis de sécuriser la situation des collègues et bien que l'ensemble des collègues conservent le droit de participer aux mouvements de l'année 2018 (national et local), on ne peut oublier que nos collègues subissent les conséquences professionnelles et personnelles des restructurations (changements de métier, déplacements, difficultés familiales...) que nous avions rejetées lors des comités techniques locaux.

Vos élus FO DGFiP 91 ont interrogé la Direction sur la mise en place du travail à distance sur la trésorerie d'Orsay (transfert de l'hôpital sur Longumeau). Une information sera faite lors du prochain CTL.

Nous invitons donc les collègues concernés par les restructurations et tous ceux qui souhaitent changer de direction, de RAN et/ou de mission/structure à participer au mouvement national en fin d'année 2017 et début 2018.

Nous serons naturellement mobilisés pour vous accompagner dans la rédaction de vos demandes.

Vos élus en CAPL 2 FO DGFiP 91 : Carine Dormy, Sabine Triquenaux, Hervé Langlais